

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

52-24 Avril 2014

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. BOTTA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

**A 24 voix pour, 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES) et 7 abstentions
(Mmes CASTRO, CLARMONT, FANFELLE ; MM. BENECH, BOUSQUET,
GUILLAMAT, VALLES)**



- **ADOPTÉ** le budget principal de la Commune 2014 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	15 068 700.24	15 447 279.55
Opérations d'ordre	2 750 502.76	86 000.00
Résultat reporté	0,00	2 285 923.45
Dépenses totales	17 819 203.00	17 819 203.00
INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 021 459.00	5 869 240.34
Opérations d'ordre	86 000.00	2 750 502.76
Restes à réaliser	836 915.56	750 916.00
Résultat reporté	2 426 284.54	0,00
Recettes totales	9 370 659.10	9 370 659.10

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.



Pour copie conforme

Moissac le 29 avril 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :